



## Permis B

### Prérequis :

Avoir au moins 15 ans pour une conduite accompagnée, 16 ans pour une conduite traditionnelle.

Le passage de l'examen pratique du permis de conduire peut se faire à 17 ans pour une conduite accompagnée, 17 ans pour une conduite traditionnelle.

### Objectifs :

Obtenir son permis de conduire catégorie B permettant la conduite de voiture dont le PTAC n'excède pas 3,5 tonnes et qui ne peuvent pas transporter plus de 8 passagers. Celui-ci a une durée de validité de 15 ans.

### Durée :

En conduite traditionnelle, la formation se compose de la formation au code de la route (pour les élèves non titulaires de l'ETG), d'une évaluation de conduite et d'au minimum 20h de conduite en boîte manuelle ou 13h en boîte automatique. La durée est variable en fonction du nombre d'heures nécessaires, de la disponibilité de l'élève et de la disponibilité des places d'examen.

Pour les conduites accompagnées, la formation reprend les mêmes éléments ainsi qu'une période de conduite accompagnée avec un ou plusieurs accompagnants titulaires du permis de conduire depuis au moins 5 ans. Cette période de conduite dure au moins 1 an et une distance d'au moins 3000 km doit être parcourue. Cette période n'est accessible qu'à partir de la réalisation du rdv préalable qui ne peut être réalisée qu'à la condition d'avoir obtenu son ETG, réalisé le nombre d'heures réglementaires et avoir un niveau cohérent pour pouvoir conduire avec l'accompagnant. Durant la conduite accompagnée, 2 autres rdvs sont programmés.

### Modalités et délai d'accès :

La formation commence par une évaluation de départ qui estime le nombre d'heures qui sera nécessaire. Il faut que le dossier d'inscription catégorie B soit validé pour avoir accès à la période de conduite ainsi que pour pouvoir se présenter aux examens. Le délai de validation d'un dossier dépend du service ANTS.

L'accès à l'entraînement au code est immédiat.

L'accès à la conduite est dépendant de la validation du dossier ANTS.

### Méthodes et moyens mobilisés et modalités d'évaluation :

Les enseignants utilisent l'ensemble des méthodes psychopédagogiques traitées lors de la formation pour faire évoluer au mieux les élèves.

La formation se déroule sur un véhicule double commande de l'auto-école.

La validation de l'examen de code se fait auprès de l'opérateur LA POSTE, agréé, qui délivre le résultat de l'examen théorique général (aussi appelé ETG).

Un examen blanc est organisé lorsque le niveau de l'élève est cohérent avec le niveau attendu pour l'examen du permis de conduire.



La validation de l'examen blanc (pas de faute éliminatoire, au moins 20 points) est nécessaire pour pouvoir être présenter à l'épreuve final du permis de conduire.

**L'épreuve du permis de conduire :**

Elle se fait en présence d'un inspecteur du permis de conduire ainsi que d'un enseignant de C'Permis centre de formation. Elle dure 32 minutes sur un véhicule de l'auto-école. A la suite de cela, dans un délai de 24h, le résultat officiel est connu. Pour être reçu vous devez obtenir au moins 20 points sur 31 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

**Tarifs :** voir grille tarifaire

La formation permis B est éligible à divers financements parmi lesquels les financements pôle emploi, aide au permis pour les apprentis, CPF, financement OPCO...

**Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour la conduite, si la personne est affectée d'un handicap pouvant ne pas permettre la conduite en sécurité d'un véhicule de la catégorie, elle doit alors effectuer une visite médicale auprès d'un médecin agréé, pouvoir justifier de sa capacité à suivre la formation et conduire sans assistance.

Taux de réussite de la formation : 52%

Nombre de stagiaires en 2023 : 278

Evolutions possibles :

Formations Post Permis

Attestation B96

Attestation 125 après 2 ans de permis B

Suppression du code 78 pour les élèves ayant passé leur examen en boîte automatique.

**Contenu de la formation :**

**1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul**

Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.

Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.

Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.

Démarrer et s'arrêter.

Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.



Utiliser la boîte de vitesses.

Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.

Regarder autour de soi et avertir.

Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

.  
2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales

Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.

Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.

Adapter l'allure aux situations.

Tourner à droite et à gauche en agglomération.

Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.

Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.

.

3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

Evaluer et maintenir les distances de sécurité.

Croiser, dépasser, être dépassé.

Passer des virages et conduire en déclivité.

Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.

S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.

Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.

Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte.

Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.

Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...



#### 4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

Suivre un itinéraire de manière autonome.

Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.

Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.

Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).

Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Pratiquer l'écoconduite.